



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

rémunérations

Question écrite n° 15776

Texte de la question

M. Henri Emmanuelli appelle l'attention de M. le ministre de la fonction publique, de la réforme de l'Etat et de l'aménagement du territoire sur la situation des fonctionnaires et retraités de la fonction publique. En effet, alors que l'inflation a atteint 2,2 % en 2002, les traitements et pensions de ces derniers n'ont augmenté que de 1,2 %. Cette perte de pouvoir d'achat de 1 % qui s'ajoute au gel du SMIC pénalise la consommation de millions de ménages modestes et freine la croissance économique de notre pays dont le taux ne cesse de diminuer. Compte tenu de ces éléments, il lui demande de bien vouloir prendre en compte les revendications des différents syndicats de la fonction publique et pour cela d'engager le plus rapidement possible et, en toute hypothèse avant l'automne, des négociations sur les salaires.

Texte de la réponse

Le maintien du pouvoir d'achat des agents de la fonction publique demeure un engagement fort du Gouvernement. La progression des rémunérations dans la fonction publique, outre l'effet de mesures générales et catégorielles, se manifeste sous la forme de mesures individuelles ou glissement-vieillesse-technicité positif ou effet de carrière qui retrace l'incidence positive sur la masse salariale des avancements à l'ancienneté, des avancements au choix ou promotions et de l'acquisition d'une technicité. Le débat salarial dans la fonction publique doit aussi s'apprécier au regard de la situation économique générale, très dépendante de l'environnement extérieur. C'est en fonction des éléments de conjoncture et de prévision économétrique disponibles que le Gouvernement détermine les principes de la politique salariale applicable dans la fonction publique. Dès lors, sur la base des indices économiques, budgétaires et sociaux qui seront publiés dans les prochaines semaines, le Gouvernement pourra ouvrir, à l'automne, avec les organisations syndicales de fonctionnaires des discussions en ce domaine.

Données clés

Auteur : [M. Henri Emmanuelli](#)

Circonscription : Landes (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15776

Rubrique : Fonctionnaires et agents publics

Ministère interrogé : fonction publique, réforme de l'Etat et aménagement du territoire

Ministère attributaire : fonction publique, réforme de l'Etat et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 avril 2003, page 2625

Réponse publiée le : 8 septembre 2003, page 6957